

Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau

Affaire suivie par Diane NARDIN diane.nardin@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 22

Metz, le 17 Octobre 2016

Monsieur le Maire de FAMECK Mairie 7. rue de Nancy

57 290 FAMECK

Objet : Dossier de déclaration concernant la pose d'un nouveau collecteur et la realisation d'un

bassin d'orage et d'un deversoir d'orage sur les communes de FAMECK et HAYANGE.

P.J: Dossier de déclaration

Récépissé de déclaration Courrier de notification

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Pose d'un nouveau collecteur et realisation d'un bassin d'orage et d'un deversoir d'orage sur les communes de FAMECK et HAYANGE

Ce dossier a été déposé par : SEAFF

Je vous transmets sous ce pli:

- · un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2016-00405** en date du 17 octobre 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER

